

SEA SMAGY

Syndicat d’Eau et d’Assainissement de St Martin d’Abbat & Germigny des Prés

Compte rendu de la Réunion du Conseil Syndical du 9 Octobre 2020

Date de convocation : 02/10/2020

Fiche de présence

A : absent

P : présent

R : représenté

E : excusé

Titulaires	Présent	Suppléants	Présent
CHARLES Jérémy	P	BAZIRET Jean Pierre	P
DELAS Thierry	P	BENEY Dominique	AE
HEMELSDAEL Philippe	ER	LEVERT Jean Marc	P
THION Denis	P	MOLLARD Pierre	AE
THUILLIER Philippe	P	ROSSNER Gilles	AE
TURPIN Joël	P	VOISE Yannick	P

Ouverture de séance : 18H30

Secrétaire de séance : M. VOISE Yannick

Compte rendu de la séance du 15 juin 2020

Le conseil approuve le compte rendu du 15 juin.

Ordre du jour :

- Délibération pour ouverture d’une ligne de trésorerie.
- Élection des membres de la commission d’appel d’offre.
- Désignation du délégué CNAS.
- Affaires diverses.

- **Ouverture d’une ligne de trésorerie** (Délibération n°2020-09)

Le Président informe le Conseil, que le Comptable du Trésor nous alerte sur l’état de notre trésorerie qui s’avère insuffisante pour régler les divers mandats émis. Cette situation s’explique en partie par l’état des restes à recouvrer dont le montant s’élève à environ 24 500€, correspondants essentiellement à des impayés de factures d’eau. Le Président annonce que des relances pour le règlement de ces factures sont en cours. Les raisons de ces impayés seront étudiées et les restes à recouvrer seront suivis plus régulièrement.

Afin d’honorer les mandats en attente de règlement et tenir compte des dépenses à venir, le Président propose l’ouverture d’une ligne de trésorerie de 50 000€ aux conditions suivantes : frais de dossier 60€, commission d’engagement 0.25% du montant sollicité (soit 125€), intérêts 0.95% sur les sommes débloquées et pas de commission de non-utilisation.

Après délibération, le Conseil à l’unanimité approuve l’ouverture de la ligne de trésorerie et autorise le Président à signer toutes pièces afférentes.

- **Constitution de la commission d’appel d’offre** (Délibération n°2020-10)

Le Président expose la nécessité de constituer une nouvelle Commission d’Appel d’Offre.

Le Conseil arrête comme suit, la Commission d’Appel d’Offres qui doit être composée de 3 Titulaires et de 3 Suppléants, le Président du SEA SMAGY étant président de droit de la CAO.

Titulaires : M. Philippe Thuillier, M. Joël Turpin, M. Thierry Delas.

Suppléants : M. Yannick Voise, M. Jean Marc Levert, M. Jean Pierre Baziret.

Le Président rappelle les modalités pour l’ouverture des offres :

- ✓ Une réunion spécifique est programmée pour l’ouverture et l’analyse des offres par la CAO afin de sélectionner l’offre la plus intéressante.
- ✓ Lors d’un Conseil Syndical les membres délibèrent sur l’offre proposée par la CAO.

- **Désignation du délégué CNAS** (Délibération n°2020-11)

Le Comité National d’Action Sociale pour le personnel de collectivités territoriales, nous demande de désigner 2 représentants qui seront élus pour 6 ans:

- ✓ Jérôme Loiseau représentera les agents du SEA.
- ✓ Denis Thion Président, représentera les élus.

- **Décision modificative** (Délibération n°2020-12)

Le Président expose le besoin de réajuster la section Dépenses de Fonctionnement du Budget Eau 2020 :

- ✓ compte 658 (Charges diverses de gestion courante) : +10€
- ✓ chapitre 022 (Dépenses imprévues) : -10€

- **Remplacement d'un véhicule de service** (Délibérations n°2020-13 & 2020-14)

Le Président expose le besoin de remplacer le véhicule de service KANGOO dont les coûts de remise en état dépassent très largement sa valeur marchande et qui n'offre plus des conditions de sécurité suffisantes.

Après examen des offres reçues, le Président propose de retenir l'offre de la concession CITROEN de Châteauneuf, qui propose un fourgon modèle JUMPY avec équipements spécifiques conformes aux besoins du service. Le montant total s'élevant à 18 722,56 € TTC, toutes conditions commerciales incluses.

Affaires diverses :

- a) **Relève des consommations et facturation** : Les relevés des consommations 2019 se sont terminés début octobre. Les facturations sont en cours de traitement, celles de Bouzy la Forêt ont été transmises à la Trésorerie.

La pose des compteurs avec radio-relève se poursuit malgré une quantité toujours importante de compteurs hors service et malgré les difficultés d'accès chez les abonnés.

Communes / Lieu	Nombre Cpt				
	Total 2020	Radios 2020	HS 2020	Posés 2020	Reste à poser
Bouzy	49	44	2	2	5
Germigny	357	241	18	27	116
SMA	836	487	42	73	349
Total général	1242	772	62	102	470

Libellé	Valeurs						Total
	2015	2016	2017	2018	2019	2020	
Ø15 radio anciens HS	9	10	7	16		3	45
Ø20 radio anciens HS	32	52	38	64	77	41	304
Ø30 radio anciens HS	1	5	4	7		6	23
Ø40 radio anciens HS						1	1
Ø15 radio nouveaux HS						1	1
Ø20 radio nouveaux HS						10	10
Total HS remplacés	42	67	49	87	77	62	384
Total posés HS inclus	150	67	145	180	176	102	820

En effet, bon nombre d'avis de passage ont dû être réitérés dont certains sont restés sans réponse. En cause la méfiance due à la crise sanitaire ?

- b) **Contrôle conformité des raccordements EU** : Le Président informe le Conseil des difficultés d'identifier les raccordements EU non conformes des installations existantes. La vente immobilière serait une opportunité pour réaliser un diagnostic à condition que celui-ci soit demandé par l'agence en charge de la vente ou par l'office notarial. Ce dernier point sera vérifié auprès des offices situés à proximité.
- c) **Étude patrimoniale AEP** : Altério en charge de l'étude patrimoniale, a repris contact début septembre et transmis une mise à jour du planning qui tient compte de l'arrêt de l'étude en raison de la crise sanitaire et de la mise en place de compteurs de sectorisation par les membres du groupement. Ces compteurs, ainsi que la modélisation du réseau étant nécessaires à la poursuite de l'étude qui reprendra à la mi-mars. En raison de ce report, une prolongation de l'aide financière accordée par l'Agence de l'Eau Loire Bretagne a été sollicitée et accordée jusqu'au 31/12/2021. La mise en place de la sectorisation du SEA SMAGY doit débuter fin octobre.
- d) **Stagiaire** : Notre stagiaire en 2^{ème} année de BTS, nous rejoindra début janvier pour 6 semaines. Sujet retenu : la mise en place de compteurs de sectorisation pour le suivi des pertes en eau potable.
- e) **Contrôles de sécurité et règlementation** : Au sein du Conseil Syndical, nous avons la chance d'avoir un ancien contrôleur APAVE et SOCOTEC : Jean Pierre Baziret, qui a accepté la demande du Président afin de faire le point sur les documents réglementaires existants ou manquants. Les contrats pour les contrôles périodiques ainsi que le DUERP (Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels) seront passés en revue et remis à jour.
- f) **Lignes Directrices de Gestion** : Ce document (LDG) a été rédigé à la demande du Centre de Gestion (CDG45). Il concerne la gestion prévisionnelle des emplois, la formation des agents, les mouvements éventuels de personnels, les risques professionnels et recense tous les documents tels que les règlements intérieurs, délibérations concernant le temps de travail, le régime indemnitaire, taux de promotion d'avancement de grade, ect. Il a été transmis au CDG45 et a reçu un avis favorable de la part du comité technique spécifique.
- g) **Rapport d'inspection du forage et bilan agronomique d'épandage** : Le rapport de l'hydrogéologue reçu en août, conclu à « un bon état général compte tenu de son ancienneté et ne nécessite pas la mise en œuvre d'un programme de nettoyage et/ou réhabilitation ».

Le bilan agronomique d'épandage concerne les boues « non covid » produites avant l'épidémie. Il a été épandu 15.10 T de boues brutes soit 11.58 T de matières sèches sur 3.6 hectares.

Le stockage sur la station étant suffisant pour faire face aux périodes d'interdiction d'épandage. Le rapport conclu que « *la valorisation agricole apparaît comme une solution intéressante pour l'environnement, pour les agriculteurs, ainsi que pour la collectivité* ».

La séance est levée à 20H30

Fin du compte rendu

Le Président :

Le Secrétaire :

Les Membres :